

# SUIVI ET EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS FINANCÉS PAR LES FONDS EUROPÉENS

## PROGRAMME

### Les règles des marchés publics applicables aux bénéficiaires des fonds européens : rappel des fondamentaux

### Les aspects juridiques de l'exécution des marchés publics financés par les fonds européens

- \* La durée du marché public / la reconduction,
- \* Les délais d'exécution,
- \* Les ordres de services,
- \* Les bons de commandes, etc.

### Les aspects financiers de l'exécution des marchés publics

- \* Le prix du marché public
- \* Les modalités de paiement : service fait, avances, garanties, nantissement, etc.

### Les incidents d'exécution

- \* Les pénalités,
- \* Les avenants,
- \* La résiliation, etc.

### Le régime juridique des modifications des contrats en cours d'exécution

- \* Définition : avenant, protocole transactionnel, marché complémentaire : quand et comment les utiliser ?
- \* Notion de changement de la nature globale du marché public
- \* Notion de circonstances imprévisibles

### Les modifications pouvant conduire à la conclusion des avenants

Modifications des obligations du marché public : délai, indemnité, changement de statut, prix, etc.

### Les bonnes pratiques permettant de limiter les modifications des contrats en cours d'exécution

- \* La nécessité de bien définir son besoin quantitativement et qualitativement
- \* La nécessité de bien rédiger les clauses du marché public

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La méthode alterne théorie et cas pratiques avec constitution de groupes de travail pour traiter des problématiques rencontrées par les stagiaires.

### Objectifs

- \* Éclairer les bénéficiaires des fonds européens sur les attentes en matière de respect des règles de la commande publique
- \* Aider les bénéficiaires dans la mise en œuvre des procédures de marchés publics dans ses différentes phases (planification, élaboration des documents de la consultation, passation, publicité, attribution, etc.)
- \* Éviter les erreurs commises dans l'exécution des procédures de marchés publics ainsi que des erreurs constatées au moment des contrôles

### Public

- \* Utilisateurs/bénéficiaires des fonds européens
- \* Services gestionnaires instructeurs et contrôleurs)

### Durée

2 jours